

ASSEMBLEE GENERALE 2018

Informations réglementées

2 mai 2018



voltalia

• SOLAR • WIND • HYDRO • BIOMASS •

ASSEMBLEE GENERALE A CARACTERE MIXTE

DU 24 MAI 2018

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- rapport de gestion du conseil d'administration - présentation par le conseil des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017, et sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce,
- **Première résolution** - approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- **Deuxième résolution** - approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- **Troisième résolution** - affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- **Quatrième à sixième résolutions** - examen des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce,
- **Septième résolution** - renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Laurence Mulliez,
- **Huitième résolution** - renouvellement du mandat d'administrateur de la société The Green Option,
- **Neuvième résolution** - renouvellement du mandat d'administrateur de la société Creadev,
- **Dixième résolution** - approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2017 au président du conseil d'administration, Madame Laurence Mulliez,
- **Onzième résolution** – approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Madame Laurence Mulliez en raison de son mandat de président du conseil d'administration au titre de l'exercice 2018,
- **Douzième résolution** - approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2017 au directeur général, Monsieur Sébastien Clerc,

- **Treizième résolution** – approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d’attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Sébastien Clerc en raison de son mandat de directeur général au titre de l’exercice 2018,
- **Quatorzième résolution** - autorisation à donner au conseil d’administration en vue de l’achat par la Société de ses propres actions,

Ordre du jour de la compétence de l’assemblée générale extraordinaire

- **Quinzième résolution** - renouvellement du mandat d’administrateur de Monsieur André-Paul Leclercq pour une durée exceptionnelle de deux années dérogatoire aux dispositions statutaires,
- **Seizième résolution** - renouvellement du mandat d’administrateur de Monsieur Robert Dardanne pour une durée exceptionnelle d’une année dérogatoire aux dispositions statutaires,
- **Dix-septième résolution** - nomination d’un nouvel administrateur pour une durée exceptionnelle de deux années dérogatoire aux dispositions statutaires,
- **Dix-huitième résolution** - autorisation à donner au conseil d’administration en vue de réduire le capital social par voie d’annulation d’actions dans le cadre de l’autorisation de rachat par la Société de ses propres actions,
- **Dix-neuvième résolution** - délégation de compétence à consentir au conseil d’administration en vue d’augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d’actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires,
- **Vingtième résolution** - délégation de compétence à consentir au conseil d’administration en vue d’augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d’actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public,
- **Vingt-et-unième résolution** - délégation de compétence à consentir au conseil d’administration en vue d’augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d’actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d’une offre au profit d’investisseurs qualifiés ou d’un cercle restreint d’investisseurs visée au II de l’article L. 411-2 du code monétaire de financier,
- **Vingt-deuxième résolution** - autorisation à consentir au conseil d’administration, en cas d’émission d’actions et/ou de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d’émission dans la limite de 10% du capital social,
- **Vingt-troisième résolution** - délégation de compétence à consentir au conseil d’administration en vue d’augmenter le nombre de titres à émettre en cas d’augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription décidée en vertu des délégations susvisées,

- **Vingt-quatrième résolution** - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes assurant la prise ferme des titres de capital de la Société susceptibles d'en résulter dans le cadre d'une ligne de financement en fonds propres ou obligataire,
- **Vingt-cinquième résolution** - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique comportant une composante d'échange initiée par la Société,
- **Vingt-sixième résolution** - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, dans la limite de 10 % du capital, pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces en dehors d'une offre publique d'échange,
- **Vingt-septième résolution** - fixation des limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des délégations susvisées,
- **Vingt-huitième résolution** - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres,
- **Vingt-neuvième résolution** - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit (i) de membres et censeurs du conseil d'administration de la Société en fonction à la date d'attribution des bons n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales ou (ii) de membres de tout comité que le conseil d'administration a mis ou viendrait à mettre en place n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales ou (iii) de personnes physiques ou morales liées par un contrat de services ou de consultant à la Société ou l'une de ses filiales,
- **Trentième résolution** - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) ou des bons de souscription d'actions – suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la catégorie de bénéficiaires suivante : salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales,
- **Trente-et-unième résolution** - délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés adhérant au plan d'épargne du groupe.